

DELEGATION REGIONALE DU GROUPE LA POSTE RHONE-ALPES

Commission Particulière du Débat Public – Anneau des Sciences Tronçon ouest du périphérique de Lyon 203 Boulevard de Garibaldi 69003 Lyon

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-dessous l'avis du Groupe La Poste sur le grand projet urbain « l'Anneau des Sciences ».

En effet, Le Groupe La Poste, à travers ses deux activités Courrier et Colis/Express, qui représentent les 3/4 de son chiffre d'affaires est d'abord une entreprise de transport et de livraison de proximité, soumise à des obligations de service public, et qui utilise quotidiennement le réseau routier et autoroutier.

Je rappelle ici quelques éléments relatifs à l'exercice de nos métiers :

- notre activité courrier nous conduit à distribuer chaque jour 12 millions de plis et 200 000 colis au domicile des particuliers et des entreprises de la région Rhône-Alpes
- nous effectuons en Rhône-Alpes ces livraisons au moyen de 12 000 tournées de livraison de proximité dont 7 000 en véhicule léger, qu'il s'agisse des tournées de facteurs ou des tournées de nos livreurs de colis et envois express.
- nos plateformes régionales sont pour l'essentiel basées dans le Sud-Est lyonnais car historiquement les relations autoroutières y étaient plus développées : plateforme industrielle Courrier (Saint-Priest), plateforme Coliposte (Saint Laurent de Mure), hub Chronopost (Corbas), entrepôt régional Néolog (Décines) et plateformes Médiapost (Vaulx-en-Velin, Saint-Priest). Environ 1200 véhicules lourds (>7,5 tonnes) entrent et sortent de ces plateformes chaque jour.

Les coûts afférents à ces activités sont évidemment très importants, et donc la maîtrise de la facture énergétique fait l'objet d'une vigilance particulière. Ainsi, tout ce qui peut permettre à nos véhicules de gagner du temps et donc d'améliorer la qualité de la livraison au client final, à un prix abordable, est déterminant. Sans compter que particulièrement engagé sur le développement durable, le Groupe est soucieux de réduire son empreinte carbone : nous nous sommes ainsi engagés de manière très volontaire dans le déploiement d'une flotte de véhicules électriques.

La position du Groupe La Poste est, dans ce contexte, favorable au déploiement de l'Anneau des Sciences pour plusieurs raisons :

- tout d'abord, l'Anneau des Sciences permettra d'améliorer la qualité de nos liaisons nationales de transport avec les régions de l'Ouest de la France et notamment avec l'Auvergne
- sur un plan plus local, l'Anneau des Sciences permettra de mieux livrer les flux de courrier et de colis/express du Grand Lyon de même que ceux destinés aux autres communes du Rhône: en effet nos plateformes de tri, situées à l'Est (cf. supra) auront un accès plus facile aux centres de distribution locaux situés sur la partie Ouest du Grand Lyon et dans l'Ouest du département du Rhône.
- enfin, nous pensons que ce projet permettra aussi de fluidifier les déplacements de personnes et d'offrir ainsi à nos collaborateurs résidant à l'Ouest du Grand Lyon (environ un millier) un système de déplacements en voiture ou en transports en commun plus efficace pour effectuer les trajets domicile-travail.

Sans remettre en cause cet avis très favorable, nos services opérationnels, maison mère et filiales, ont posé quelques questions qu'il conviendra d'éclairer le moment venu, ainsi par exemple :

 péage éventuel pour l'accès à cette nouvelle infrastructure, formation du niveau de prix de ce péage

 conditions d'utilisation du nouveau boulevard urbain, restrictions éventuelles pour les véhicules de transport d'un certain tonnage

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-François Farenc,

Délégué Régional du Groupe La Poste en Rhône-Alpes

LE GROUPE LA POSTE